

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SÉRIE : SCIENCES et TECHNOLOGIES de la GESTION

SESSION 2008

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

DUREE DE L'ÉPREUVE : 2 heures 30

COEFFICIENT 2

L'usage de la calculatrice est interdit

Le sujet est constitué de 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10
dont la dernière page (page 10/10) à rendre avec votre copie

Dès la fin de l'épreuve, lorsque vous jugez que l'épreuve est complète et que toutes les pages sont numérotées,
Cliquez sur le bouton "Fin" afin de rendre immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants

Le candidat doit traiter :

- TOUTES LES QUESTIONS de la première partie :
- LIN SEUL des 4 exercices de la deuxième partie

Première partie : 10 points

Deuxième partie : 10 points

PREMIERE PARTIE :
QUESTIONS de COURS
(10 points)

Vous répondez à TOUTES les questions.

Question 1

- Dater les événements suivants de la Vème République. (1 point)
 - * *référendum sur l'élection du Président de la République au suffrage universel direct*
 - * *traité de Maastricht*

Question 2 :

- Justifiez l'affirmation suivante : *le monde de 1947 à 1991 est un monde bipolarisé* (2 points)

Question 3 :

- Citez deux acteurs de l'affirmation du Tiers monde en précisant brièvement le rôle de chacun (2 points)

Question 4

- Nommez et définissez trois types de flux migratoires que connaît le monde actuel (2 points)

Question 5

- Sur la carte jointe en annexe, et à **rendre avec la copie** (3 points)

A) coloriez et nommez

- les pôles de la Triade et les « villes-monde » associées
- deux pays qui connaissent une forte croissance économique
- deux pays du Sud qui restent en marge de la croissance

B) construisez la légende de la carte

C) donnez un titre à la carte

SECONDE PARTIE :
SUJETS d'ETUDE au CHOIX
(10 points)

Quatre exercices vous sont proposés.
Vous en traitez UN et un SEUL, à votre choix.

EXERCICE n° 1 - Sujet avec UN seul document

Thème général : Décolonisation et construction de nouveaux Etats
Sujet d'étude : **L'Océanie intertropicale depuis 1945**

DOCUMENT

Paris, le 5 octobre 1988

Monsieur le Président de la République,

Les communautés de Nouvelle-Calédonie ont trop souffert, dans leur dignité collective, dans l'intégrité des personnes et des biens, de plusieurs décennies d'incompréhension et de violences.

L'affrontement de deux convictions antagonistes a failli déboucher, jusqu'à une date récente, sur une situation voisine de la guerre civile. (...)

Pour que la paix civile soit établie de manière durable, la vie publique en Nouvelle-Calédonie doit être fondée sur le respect mutuel et organisée selon les principes nouveaux.

Le premier de ces principes concerne l'organisation des pouvoirs publics. Une décentralisation doit être opérée au profit de collectivités, qui permette de représenter les populations du territoire dans leur diversité culturelle et économique

Pour atteindre cet objectif, il a été proposé que soient créées de nouvelles collectivités, dénommées provinces, qui recevraient un large domaine de compétences. En outre, afin d'assurer une meilleure cohérence de l'action administrative, le pouvoir exécutif du territoire doit être confié au représentant de l'Etat.

Le second principe qui fonde la paix civile est que chacune des communautés qui vivent sur le territoire doit pouvoir affirmer son identité et accéder au pouvoir économique comme aux responsabilités sociales. (...)

Il a semblé qu'une durée de dix ans était appropriée pour le bon fonctionnement de la nouvelle organisation des pouvoirs publics et la mise en œuvre d'une politique de développement et de correction des déséquilibres.

Au terme de ces dix années, les populations de Nouvelle-Calédonie pourront se prononcer, en pleine connaissance de cause, sur la nature des liens entre ce territoire et la France, en exerçant le droit constitutionnel à l'autodétermination. (...)

Le projet de loi définit les compétences respectives de l'Etat, des provinces, du territoire et des communes (...)

Les provinces, collectivités territoriales de plein exercice, seront administrées par des assemblées élues et par leur président, exécutif de la province et chef de l'administration. Les provinces reçoivent les ressources financières leur permettant d'exercer leurs compétences. Le territoire est administré par le congrès, constitué par la réunion des assemblées de provinces, et par le haut-commissaire. Les compétences actuelles des communes ne sont pas modifiées.

Afin de traduire l'importance de la coutume dans l'organisation sociale mélanésienne et de la prendre en compte dans l'organisation publique du territoire, des conseils coutumiers seront créés pour chacune des huit aires coutumières, ainsi qu'un conseil consultatif coutumier territorial. Ces institutions donnent des avis aux provinces et au territoire, notamment en matière de droit civil particulier et de droit foncier.

La mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel s'appuiera sur des contrats de développement conclus entre l'Etat et les provinces.

Aussi, conformément aux délibérations du conseil des ministres de ce jour, j'ai l'honneur de vous proposer, au nom du Gouvernement, de soumettre au référendum, en vertu de l'article 11 de la Constitution, le projet de loi portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de mon profond respect.

Michel ROCARD. Premier Ministre de la République Française

QUESTIONS (10 points) :

Question 1 : Montrez que ce document est une lettre officielle qui s'inscrit dans une procédure institutionnelle.

Question 2 : Quels sont les moyens proposés pour « représenter les populations du territoire dans leur diversité culturelle et économique » ? Montrez que le projet prend en compte l'organisation sociale des populations.

Question 3 : Montrez que l'Etat est toujours présent dans la nouvelle organisation prévue.

Question 4 : Quelles suites ont été données à cette lettre de Michel Rocard ?

EXERCICE n° 2 - Sujet avec UN seul document

Thème général : Décolonisation et construction de nouveaux Etats

Sujet d'étude : L'Algérie à partir de 1954

DOCUMENT

Conférence de presse du général de GAULLE, 16 septembre 1959 (extrait)

« Grâce au progrès de la pacification, au progrès démocratique, au progrès social, on peut maintenant envisager le jour où les hommes et les femmes qui habitent l'Algérie seront en mesure de décider de leur destin, une fois pour toutes, librement, en connaissance de cause. Compte tenu de toutes les données, algériennes, nationales et internationales, je considère comme nécessaire que ce recours à l'autodétermination soit, dès aujourd'hui, proclamé. (...) Je m'engage à demander, d'une part aux Algériens, dans leurs douze départements, ce qu'ils veulent être en définitive, et d'autre part, à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix.

Les trois solutions concevables feront l'objet de la consultation.

Ou bien : la Sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle. (...) Je suis, pour ma part, convaincu qu'un tel aboutissement serait invraisemblable et désastreux.

Ou bien : la Francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits ; les Algériens (...) au même niveau que les autres citoyens et devenant partie intégrante du peuple français.

Ou bien : le Gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle, pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures. »

Charles de GAULLE, Discours et messages, tome 3, 1958-1962.

QUESTIONS (10 points) :

Question 1 : Présentez l'auteur du document. Quel événement annonce-t-il ?

Question 2 : Selon l'auteur, quelles sont les différentes possibilités offertes à l'Algérie ?

Question 3 : Quelle possibilité semble rejetée par l'auteur ?

Question 4 : Quelle sera la voie finalement choisie ? Quand et comment sera-t-elle mise en place ?

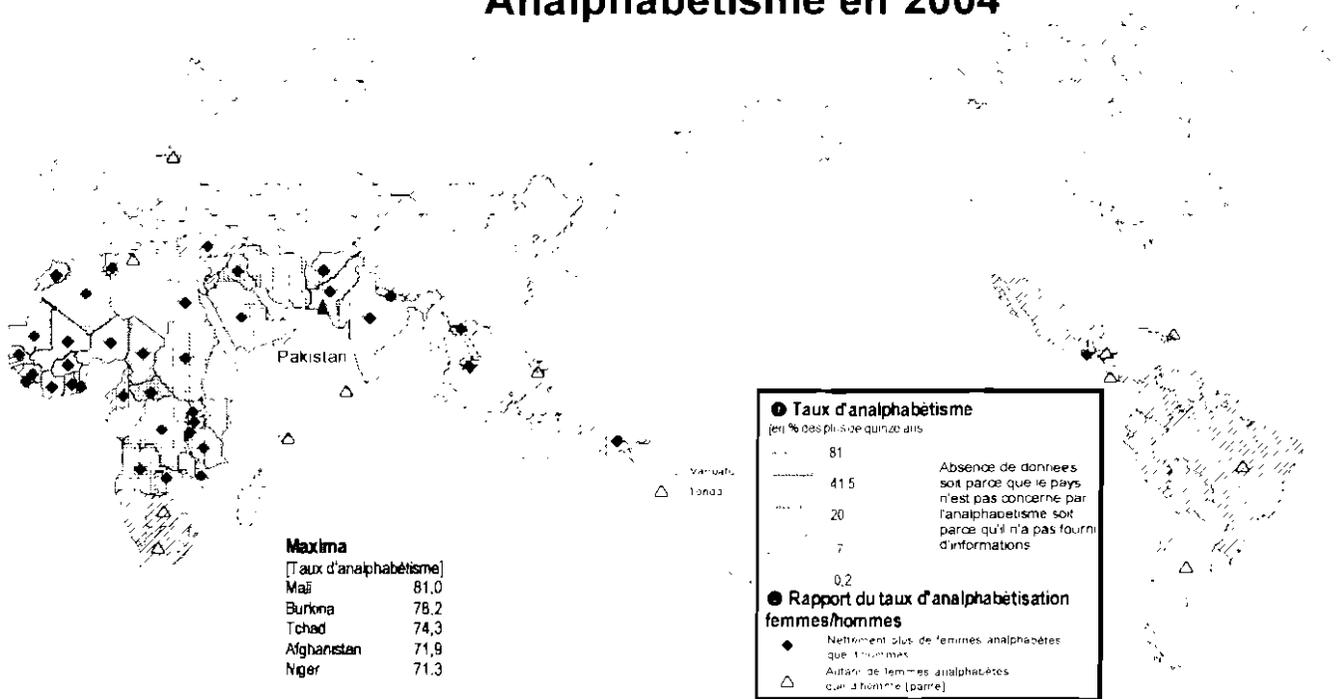
EXERCICE n° 3 - Sujet avec DEUX documents

Thème général : Uniformisation et fractures du Monde

Sujet d'étude : L'Éducation

DOCUMENT 1 :

Analphabétisme en 2004

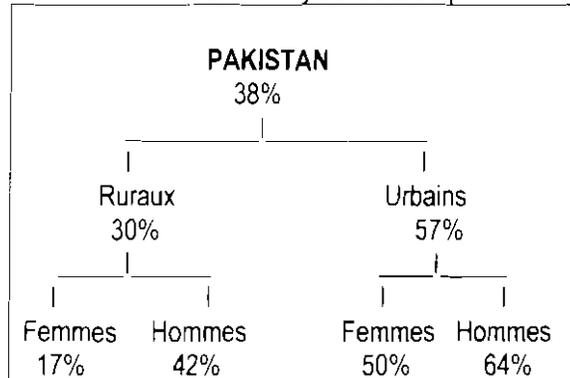


Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO
<http://www.unesco.org>
Carte d'après Mane-Françoise DURAND, Benoit MARTIN, Delphine PLACIDI,
Mane TORNUIST-CHESENIER, Atlas de la mondialisation, Presses de Sciences Po
Paris 2007, 2ème édition

Note : La carte ne prend pas en compte les pays de l'OCDE

DOCUMENT 2

Scolarisation au Pakistan *Taux d'achèvement du cycle d'étude primaire*



Source : Rapport mondial 2005.
Programme des Nations Unies pour le développement

QUESTIONS (10 points) :

Question 1 : En vous appuyant sur les documents, nommez des pays et des régions du monde qui sont concernés :

- fortement par l'analphabétisme,
- moyennement par l'analphabétisme.

Question 2 : Selon les documents, quels sont les groupes de personnes les plus affectés par l'analphabétisme ? Appuyez vos propos par des exemples précis.

Question 3 : En quoi les données de la carte (document 1) sont-elles complémentaires ou non de celles du document 2 sur le Pakistan ? Justifiez votre réponse.

Question 4 : Existe-t-il toujours un lien entre le taux d'analphabétisme et le niveau de développement ? Justifiez vos propos en vous appuyant sur plusieurs exemples.

EXERCICE n° 4 - Sujet avec UN seul document

Thème général : Uniformisation et fractures du Monde

Sujet d'étude : **La santé**

DOCUMENT

VOILÀ UNE ARME DE DESTRUCTION MASSIVE
QUI N'INTÉRESSE PERSONNE.

Le paludisme tue. Les moustiques, vecteurs de contamination de la maladie infectent plus de 300 millions de personnes par an. Ce sont de véritables armes de destruction massive pour tout un continent : en Afrique, près de 2 millions de personnes meurent du paludisme chaque année. Aujourd'hui, on peut soigner le paludisme par des traitements efficaces. Ainsi en 2003, les équipes de Médecins Sans Frontières ont pris en charge plus d'un million de malades. Mais ce n'est pas assez. ENSEMBLE, ARRETONS CETTE HECATOMBE.* »

Envoyez vos dons : BP 2004-75011 PARIS ou sur www.msf.fr

MSF
Médecins Sans Frontières
BP 2004-75011 PARIS

Transcription du texte de l'affiche :

« Le paludisme tue. Les moustiques, vecteurs de contamination de la maladie infectent plus de 300 millions de personnes par an. Ce sont de véritables armes de destruction massive pour tout un continent : en Afrique, près de 2 millions de personnes meurent du paludisme chaque année. Aujourd'hui, on peut soigner le paludisme par des traitements efficaces. Ainsi en 2003, les équipes de Médecins Sans Frontières ont pris en charge plus d'un million de malades. Mais ce n'est pas assez. ENSEMBLE, ARRETONS CETTE HECATOMBE.* »

* hécatombe : grand nombre de victimes et de morts

QUESTIONS (10 points) :

Question 1 : Quel message veut transmettre le document ? Par quels moyens visuels l'auteur l'exprime-t-il ?

Question 2 : Pourquoi fait-il référence à une « arme de destruction massive » ?

Question 3 : Quel espace géographique est concerné par cette « arme » ? Présentez quelques caractères spécifiques de cet espace.

Question 4 : Quel type d'organisation est à l'origine de ce document ? Dans quelles intentions cette organisation a-t-elle fait réaliser cette affiche ?

Question 5 : En quoi ce document est-il révélateur de l'état sanitaire et économique des pays du Sud ?

ANNEXE - PREMIÈRE PARTIE

- QUESTION 5 -

FOND DE CARTE à COMPLETER et à RENDRE avec la copie



<http://hergeon-an-an-marseille.fr>

TITRE de la carte :

LEGENDE :

Feuille annexe à rendre avec la copie